

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, adoptée l'an dernier après dix-sept années de lutte, est un texte à part. Un livre édité par le CETIM nous explique pourquoi

Des droits «pour et par les paysans»

PROPOS RECUEILLIS PAR
BENITO PEREZ

Nations Unies ► Droit à la terre, aux moyens de production, aux ressources naturelles, au revenu, à la protection contre les pesticides, aux semences... La Déclaration des droits des paysans, adoptée en novembre dernier, a remis l'alimentation et la production autonome au centre des engagements des Nations Unies. Obtenu de haute lutte par Via Campesina, une coalition paysanne présente dans septante-trois pays, ce texte a désormais débuté sa seconde vie, celle de la concrétisation, afin de permettre aux quelque 3 milliards de paysans de vivre décemment et de nourrir la planète tout en la préservant.

A Genève, le Centre Europe tiers monde (CETIM), qui fut l'une des ONG les plus impliquées dans ce combat débuté en 2002, poursuit son action en publiant ce texte novateur et son historique dans un livre¹ signé par la juriste française Coline Hubert.

Comment est née cette idée d'un livre sur la Déclaration?

Coline Hubert: Dès que la Déclaration est entrée dans sa phase d'adoption, le CETIM a commencé à envisager un outil permettant au plus grand nombre de s'emparer de ce texte, de cette «feuille de route commune» au monde paysan. Le livre s'adresse aussi au grand public, d'autant que la Déclaration est encore peu connue. Enfin, il y a la volonté de partager les expériences qui ont conduit à ce succès.

D'où l'angle historique du livre.

Oui. C'est une façon de dire que cette Déclaration n'est pas celle de l'ONU ou des Etats, elle appartient d'abord aux paysans, qui l'ont imaginée, conçue puis portée, et à qui elle s'adresse. Il fallait aussi documenter cette lutte victorieuse, les alliances conclues, les moyens employés, les stratégies définies, histoire d'alimenter d'autres causes. Montrer que l'ONU n'est pas sur



Unis sous la bannière de Via Campesina, les paysans sont parvenus à pénétrer les organisations internationales et à imposer leur agenda. KEYSTONE

une autre planète, que les droits humains ne sont pas théoriques mais peuvent être ancrés dans le terrain social.

La Déclaration a été modifiée durant le processus onusien. En quoi le texte adopté l'an dernier témoigne-t-il de son origine paysanne?

Il contient des droits novateurs et spécifiques extrêmement importants pour les paysans. Le texte original n'a pas été ratifié malgré la pression de certains Etats. Le droit à la terre et le droit aux semences peuvent faire bouger les lignes. On ne s'est pas contenté de reprendre des droits humains existants en les appliquant aux paysans. La souveraineté alimentaire est un concept pensé par eux et qui aujourd'hui a gagné sa reconnaissance internationale. Sans ces avancées, la Déclaration n'aurait pas eu de sens.

Ce projet naît en Indonésie puis est adopté par la Via Campesina, l'internationale paysanne. Comment s'est passée la

rencontre avec le monde de l'ONU?

Leur demande a surpris le Conseil des droits humains, on les a renvoyés vers les agences spécialisées comme la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture). Mais les paysans ont insisté et maintenu la nécessité d'un instrument international consacrant leurs droits.

A ce moment-là, les alliances conclues par Via Campesina avec des ONG, notamment au Forum social mondial, ont été cruciales. Par exemple avec le CETIM qui avait l'expérience et les réseaux pour se mouvoir au sein de l'ONU. Ou avec FIAN (ONG pour le droit à l'alimentation), qui a contribué à l'élaboration d'un argumentaire propre aux paysans mais compréhensible pour les diplomates, documentant les violations spécifiques subies.

La crise financière de 2008 et son impact sur l'alimentation ont constitué un déclic. Beaucoup ont pris conscience que ceux qui travaillent la terre, paradoxalement, étaient aussi



«Plus important que la Déclaration: tout ce qui a été construit en chemin!»

Coline Hubert

ceux qui souffraient le plus de la faim. L'ONU s'est souvenue que l'alimentation constituait un droit fondamental. Le secrétaire général de Via Campesina a même été invité à s'exprimer devant l'Assemblée générale. Puis tout s'est enchaîné.

Via Campesina a été l'aiguillon de l'altermondialisme. Il est aussi le seul mouvement social à avoir obtenu une Déclaration des droits ad hoc. D'où vient la capacité d'organisation et de mobilisation de la paysannerie?

Je ne sais pas si cette Déclaration est la première obtenue par un mouvement social. Les autochtones y sont parvenus avant. Mais il est vrai qu'il s'agissait là des peuples. Ici, nous avons une catégorie sociale organisée en mouvement.

Pour moi, la force de la Via Campesina est sa capacité à engendrer une unité dans la diversité. Ses membres vivent des réalités extrêmement différentes mais savent qu'ils partagent une relation particulière avec la nature et le reste de la société. Ils

sont capables d'identifier des problèmes et des objectifs communs. La création de l'OMC, perçue unanimement comme une catastrophe, a constitué le catalyseur de ce regroupement.

Vingt-cinq ans plus tard ont-ils toujours cette même force? Pourront-ils obtenir l'application de la Déclaration?

(Sans hésiter) Oui. Il y a une chose plus importante que la Déclaration: tout ce qui a été construit en chemin! Le processus a été extrêmement formateur. Une dynamique est lancée, il n'y a pas de raison qu'elle s'arrête. D'autant que ce texte n'a jamais été un but en soi: la Déclaration est un instrument de plus à disposition d'un mouvement social œuvrant sur une multitude de fronts. La Via Campesina sait fort bien que seul le rapport de force la fera fructifier. I

¹ La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans-ne-s. Outil de lutte pour un avenir commun, Coline Hubert, Publictim 42, 2019, 200 pages, 15 CHF. A commander sur www.cetim.ch

Lancy fête la solidarité internationale

Evenement ► «La solidarité, c'est se connaître et progresser ensemble.» La jolie formule de Frédéric Renevey, maire de Lancy, résume bien l'ambition de la cité genevoise. Samedi, le quartier populaire des Palettes accueillera la première Fête de la solidarité internationale¹, où commune et associations pourront faire découvrir leur engagement en faveur des populations les plus démunies. Le tout dans une atmosphère festive, entre animations pour les enfants, réalité virtuelle et collations exotiques.

Ville solidaire, Lancy fut une des premières à consacrer 0,7% de son budget de fonctionnement aux projets d'aide au développement et humanitaires. Ce qui explique sans doute la diversité et la vitalité du ré-

seau associatif local. «La solidarité lancée, c'est d'abord cette foule de petites associations aux projets bien définis. Il y a là beaucoup d'engagement et de compétences», souligne M. Renevey.

Qui sait de quoi il parle, puisque le magistrat socialiste étudie – au côté d'un expert indépendant – chacun des projets déposés à la commune et répondant aux critères formels. C'est ensuite le CA *in corpore* qui valide ou pas le modeste montant assigné. «Notre philosophie, c'est le coup de pouce, pas de financer des structures», précise Frédéric Renevey. Au final, quelque 400 000 francs vont quand même financer annuellement une soixantaine de projets. Essentiellement en Afrique, affaire de proxi-

mité migratoire mais aussi de besoins.

En parallèle, une seconde enveloppe de taille similaire va à la Fédération genevoise de coopération (FGC), avec laquelle la Ville de Lancy a signé un contrat-cadre en 2015, lui permettant de soutenir également «des projets à plus fort impact» et nécessitant une expertise plus professionnelle.

Un investissement communal que le maire ne craint pas de devoir encore renforcer à l'avenir: «Si la fête pouvait susciter des vocations et de nouvelles initiatives solidaires, elle serait un succès.» **BPZ**

¹ Samedi 13 avril, de 10h à 17h (partie officielle à 11h), Espace Palettes (av. des Communes-Réunies, 73).

La Suisse pourrait en faire plus

Aide au développement ► Elève appliqué mais manquant d'enthousiasme. Telle pourrait être l'appréciation délivrée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport¹ quinquennal sur la coopération suisse, publié le 5 avril.

Si l'expertise, la prévisibilité et la flexibilité du soutien suisse au Sud sont soulignées, la faiblesse des moyens engagés fait tâche. Loin des 0,7% recommandés, la Suisse ne parvient même pas à consacrer 0,5% de son revenu national brut (RNB) à la solidarité internationale tel que promis par Berne. Malgré la bonne conjoncture, l'année 2017 s'est même bouclée sur une baisse de la contribution à 0,46%, regrette l'OCDE. Mercredi, on apprendait que ce taux a encore reculé à 0,44% en 2018.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE critique également les

vellités suisses de lier solidarité et politiques migratoires. Il rappelle que seule une coopération au développement indépendante, efficace et sur le long terme ainsi qu'une politique de prévention des conflits permettent de réduire la pauvreté et ainsi de limiter les déplacements de populations.

Enfin, le rapport exhorte la Confédération à revoir sa communication et à mieux valoriser l'impact de l'aide au développement auprès du public. **BPZ**

¹ oecd-ilibrary.org/fr

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du Courrier. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.